

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-000586

A 70864

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9045 Société : R.I.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SKIREDJ CHAKIB

Date de naissance :

20/06/1958

Adresse : ROMANDIE II tout 4 Egypt 15 Casab

Tél. : 0663011265

Total des frais engagés : 400 + 1147,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Othman Lorabi

Psychiatre - Psychothérapeute

I.N.P.E : 091181544

33, Rue Najib Mahfoud - Casablanca

Tel : 05 22 20 87 25 / Fax : 05 22 49 12 37

Cachet du médecin :

Date de consultation :

05/06/2023

Nom et prénom du malade :

S.KIREDJ

Age : 65 ans

Lien de parenté :

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

psychiatre

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

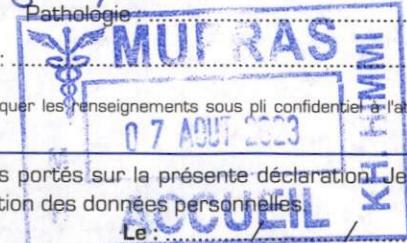
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/06/12 BCN NY			400,00	Dr. Othman LARABI Psychiatre - Psychothérapeute I.N.P.F : 091/391544 Rue Nelly Makhoud - Casablanca Tél : 0523/512375 / Fax : 0522491237

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the Earth's magnetic field lines. A central vertical axis is labeled 'H' at the top, representing the North pole. A horizontal axis to the right is labeled 'G' at the end, representing the South pole. A horizontal axis to the left is labeled 'D' at the end, representing the West pole. Another horizontal axis at the bottom is labeled 'B' at the end, representing the East pole. Magnetic field lines are shown as closed loops, originating from the South pole (G) and terminating at the North pole (H). The loops are labeled with numbers 1 through 8, indicating their strength or depth. The loops are more densely packed near the South pole and spread out towards the North pole.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

► VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Othman LORABI

Doktorat d'Etat en Médecine de la Faculté de Clermont Ferrand
Ancien Interne des Hôpitaux de Clermont Ferrand



الدكتور الورابي عثمان

دكتور الدولة خريج كلية كليرمون فيران (فرنسا)
طبيب داخلي سابق بمستشفيات كليرمون فيران

مختص في الأمراض العقلية
معالج نفسي معرفي و سلوكي

بالموعود

PSYCHIATRE PSYCHOTHERAPEUTE
THERAPIE COGNITIVE ET COMPORTEMENTALE

Sur Rendez Vous

ORDONNANCE MEDICALE

Casablanca, le 05/06/23.

N. 82WREDJ Chakib.

03,00

+ ANAFENTANIL 75g SR : 01cp - 01cp - 01cp

167,40

MEDIZAPIN 5g. : 01cp - 00 - 01cp

81,90

+ ISOPERID 1mg : 01cp - 00 - 01cp.

34,70

ZEPAN : 1/2cp - 1/2cp - 01cp 08/21/23

73,80

HEPANAT · 02cps au couche.

96,00

PRAZOC. : 01 gélule le matin..

38,50 x 2

NOZINAN 50. Swable : 12 gttes - 12 gttes - 26 gttes

11x10

Dr. Othman Lorabi
Psychiatre - Psychothérapeute

I.N.P.E : 001-0151

12, Rue Gaullier Casablanca
Tél : 05 22 20 87 25 78 Fax : 05 22 20 87 25 78

Adresse : Immeuble «Art Office» 33, Rue Najib Mahfoud (Ex Dijier) Casablanca
Tél : 0522 20 87 25 - الفاكس : 05 22 49 12 37 - الدار البيضاء
IF : 40477464 - Patente : 35509946 - ICE : 001764832000010



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg

20 comprimés pelliculés sécables

PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg

20 comprimés pelliculés sécables

PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg

20 comprimés pelliculés sécables

PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg

20 comprimés pelliculés sécables

PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg

20 comprimés pelliculés sécables

PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg

20 comprimés pelliculés sécables

PPV : 93.00 DH

LOT : 054
PER : AUT 2025
PPV : 167 DH 40

LOT : 230356
EXP : 02/2025
PPV : 81,90 DH

LOT : 230356
EXP : 02/2025
PPV : 81,90 DH

PPV: 34DH70
PER: 01/26
LOT: M197

PPV: 34DH70
PER: 04/26
LOT: M1239

PPV: 34DH70
PER: 04/26
LOT: M1239

73.80 DH
01/2026
2026I
Via Import

PPV: 96DH00
PER: 06/25
LOT: M218-3

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
NOZINAN 4 % sol buv
fl 30 ml
P.P.V : 38,50 DH

6 118001 080557

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
NOZINAN 4 % sol buv
fl 30 ml
P.P.V : 38,50 DH

6 118001 080557

Dr.Otivusn Lorsai
Barbiturique - Paracétamol-éthiphenantol
IN.R.E : 00111224
TE 52 90 55 20 : 001126 00 55 20
www.octivusn.com